

3 octobre 2017
Français
Original: anglais*

**Vingt-septième Réunion des chefs des services
chargés au plan national de la lutte contre le trafic
illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes**
Guatemala, 2-6 octobre 2017

Projet de rapport

Rapporteur: McArthur Sutherland (Jamaïque)

Additif

Examen de thèmes spécifiques par des groupes de travail

- a) **Coordination des plates-formes de communication régionales à l'appui de la détection et de la répression des infractions liées aux drogues en Amérique latine et dans les Caraïbes**

Le groupe de travail sur le thème susmentionné s'est réuni lors des 3^e et 4^e séances, le 3 octobre 2017. Au cours de ses travaux, il a formulé les observations suivantes:

1. Le transport par voie maritime demeure l'un des principaux modes opératoires des groupes de trafiquants pour acheminer de grandes quantités de drogues et de précurseurs chimiques illicites, et compte tenu de l'expansion des transports aériens internationaux, de leur coût abordable et de leur étendue, les possibilités de recourir à des passeurs pour transporter les drogues hors de la région se développent.
2. L'efficacité des contrôles aux frontières est considérablement améliorée lorsque les services de détection et de répression combinent leurs compétences professionnelles, échangent des informations et sont encouragés à travailler ensemble sur le plan opérationnel.
3. Le trafic d'armes légères dans la région est en augmentation et les organisations criminelles impliquées dans le trafic de drogues exposent la société civile et les services de détection et de répression à des degrés de risque et de violence croissants compte tenu de leur tendance à utiliser des armes à feu pour protéger tant leur propre personne que les drogues qui sont l'objet du trafic illicite.
4. Des plates-formes de communication nationales et régionales, des accords de coopération bilatérale entre les États et les services d'organismes internationaux (par exemple AMERIPOL, CARICOM-IMPACTS, INTERPOL et OMD) existent dans toute la région et aident les autorités à partager en toute sécurité les informations relatives au trafic de drogues illicites et aux infractions connexes.

* Disponible uniquement en anglais, espagnol et français, qui sont les langues de travail de cet organe subsidiaire.



Le groupe de travail a formulé les conclusions suivantes:

1. L'établissement d'un climat de confiance entre les organismes est une première étape essentielle pour établir une bonne communication et une bonne coopération.
2. La mise en place d'équipes d'intervention pluri-institutions pour lutter contre le trafic illicite et les infractions connexes est difficile et exigeante, mais en fin de compte très efficace lorsque l'ensemble des compétences professionnelles, des ressources et des pouvoirs législatifs de chaque autorité participante sont unifiés.
3. Il faut faire davantage pour lutter contre le flux d'armes à feu faisant l'objet d'un trafic dans la région.
4. Les autorités devraient tirer pleinement parti des plates-formes de communication nationales, régionales et internationales disponibles dans toute la région pour échanger des informations sur la lutte contre le trafic illicite et encourager leur personnel à utiliser ces services.

Le groupe de travail a adopté les recommandations suivantes:

1. Les gouvernements de la région devraient être encouragés à appuyer les interventions interinstitutions pour lutter contre le trafic illicite de drogues et les infractions connexes.
2. Les gouvernements sont encouragés à appuyer les initiatives internationales telles que le projet AIRCOP de l'ONUDC et le Programme mondial de contrôle des conteneurs, qui débouchent sur de meilleures stratégies de gestion des frontières et l'élaboration de mesures d'interception plus strictes.
3. Les gouvernements sont encouragés à dispenser aux agents des services de détection et de répression, des services de douane et des autorités chargées du contrôle des frontières une formation adéquate et ciblée pour lutter contre le trafic d'armes à feu illicites.
4. Les gouvernements devraient prendre des mesures pour encourager leurs autorités à tirer pleinement parti des moyens de communication disponibles dans toute la région pour partager en temps voulu les informations relatives au trafic et recueillir rapidement des éléments de preuve contre les auteurs d'infractions.
